Séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur, MRC des Jardins de Napierville, tenue au centre communautaire, situé au 119, Renaud, à Saint-Jacques-le-Mineur mardi le 30 août 2016.

Étaient présents les membres du Conseil suivants :

Madame Christiane Potvin, au poste No.1, Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2, Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3, Monsieur Pierre Labelle, au poste No 4, Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5, Madame Mélanie Jo Lacerte, au poste No. 6.

Madame Lise Sauriol, mairesse, ouvre la séance et la préside.

Monsieur Jean-Pierre Cayer, directeur général/secrétaire-trésorier est aussi présent et agit comme secrétaire.

#### Ouverture de la séance

Madame Lise Sauriol, mairesse, informe l'assistance que la séance ordinaire est ouverte à 19h08.

Environ douze (12) personnes étaient présentes dans la salle.

### 2016-08-176 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la conseillère Christiane Potvin, appuyé par Monsieur Guy Ducap et résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver l'ordre du jour en laissant le point *varia* ouvert à toute question d'intérêt public, à savoir :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE DES MEMBRES

### 2. ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour;

### 3. <u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUE</u>

- $3.1\quad$  Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2016 ;
- 3.2 Adoption du vote électronique du 27 juillet 2016 concernant le programme Nouveaux Horizons pour les Aînés ;
- 3.3 Discussion concernant la position du milieu municipal dans le dossier de la simultanéité des élections municipales et scolaires
- 3.4 Résolution approuvant la formation pour la trésorière, pour la mise à niveau du logiciel AccèsCité Finances de PG Solutions ;
- 3.5 Résolution approuvant l'entente entre les organismes "Hockey mineur de Beaujeu et le Club de patinage artistique de Napierville" et la Municipalité Saint-Jacques-le-Mineur, d'une durée de cinq (5) ans afin de réduire les frais d'inscription des patineurs;
- 3.6 Résolution relativement à une demande de remboursement de l'école Saint-Jacques, pour l'achat d'eau embouteillée lors de l'avis d'ébullition demandée pour la période de septembre à décembre 2015 ;
- 3.7 Résolution approuvant la reddition des comptes des auditeurs pour le Programme d'Amélioration du Réseau Routier;
- 3.8 Avis de motion modifiant le règlement 2014-299, modifiant le règlement 2011-264 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux;
- 3.9 Résolution adoptant le vote électronique du 14-07-2016 concernant l'acquisition d'une pompe de réserve de marque Danovar ;
- $3.10\ R\'esolution\ approuvant\ la\ nomination\ d'un\ nouveau\ maire\ suppl\'eant\ ;$

- 3.11 Avis de motion modifiant le règlement 2012-275 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux, membres de comités et bénévoles de la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur;
- 3.12 Résolution approuvant que soit réassigné à Madame Édith Létourneau le poste de directrice générale adjointe.
- 3.13 Résolution approuvant un budget de 10 000 \$ pour la réfection de la partie avant centrale de l'église.

### 4 FINANCES ET TRÉSORERIE

- 4.1 Résolution adoptant les comptes à payer ;
- 4.2 Résolution approuvant l'octroi d'un montant de 200.00 \$ à l'Âge d'or pour l'organisation de la fête annuelle du cimetière.
- 4.3 Résolution approuvant la remise à monsieur Dave Ogden du montant de 410 \$ amassé lors de la levée de fonds organisée par les pompiers de Saint-Jacques pour sa participation au Ironman 2016 en Australie.

#### 6. INFORMATIONS SERVICES ET ASSOCIATIONS

- 6.1 Informations sur le SSI de Saint-Jacques-le-Mineur;
- 6.2 Informations concernant la bibliothèque municipale;
- 6.3 Informations de l'ARC/SILM;

### 7. INFORMATIONS AUX CITOYENS DE LA MAIRESSE

### 8. <u>1ère PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

### 9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 10. TRAVAUX PUBLIC

9.1 Résolution approuvant le plus bas soumissionnaire (Construction Beaudin et Courville 2010 Inc.) pour le branchement municipal aux égouts et à l'aqueduc de la municipalité au 37 B, rue Brière.

### 11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- 10.1. Résolution approuvant les recommandations du CCU-2016-07-07 Demande de PIIA concernant la construction d'un bâtiment principal de style cottage au 1117, rue des Meuniers (lot 5 645 643) (Règlement 8002-2014);
- 10.2 Résolution approuvant les recommandations du CCU-2016-07-08 Demande de PIIA concernant la construction d'un bâtiment principal de style cottage au 1102, rue des Meuniers (lot 5 645 622) (Règlement 8002-2014) ;
- 10.3. Résolution approuvant les recommandations du CCU-2016-07-04 Demande de PIIA concernant la construction d'un bâtiment principal de style cottage au 1119, rue des Meuniers (lot 5 645 644) (Règlement 8002-2014) ; 10.4. Résolution relativement à une demande d'entrée charretière près du 247, Édouard VII ;
- 10.5 Résolution relativement au dépôt du projet de développement domiciliaire sur le lot 2 711 549 ;
- 10.6 Résolution approuvant les recommandations du CCU-2016-08-05 Demande de PIIA concernant l'agrandissement du bâtiment principal au 21, place de l'Église pour permettre une rallonge sur dalle de béton pour l'accès au sous-sol (Règlement 8000-2012);
- 10.7 Résolution approuvant les recommandations du CCU-2016-08-06 Demande de PIIA concernant la construction d'un bâtiment principal de style cottage au 1108, rue des Meuniers (lot 5 645 622) (Règlement 8002-2014); 10.8 Résolution approuvant les recommandations du CCU-2016-08-07 Demande de PIIA concernant le changement de couleur pour le revêtement extérieur du garage attaché au 221, rue Principale (Règlement 8000-2012);

10.9 Discussions modifiant le règlement d'urbanisme relatif à l'émission des permis et certificats.

### 12. HYGIÈNE DU MILIEU

### 13. **ENVIRONNEMENT**

12.1. Résolution approuvant le renouvellement du contrat de la MRC avec l'entreprise Ricova pour la collecte des ordures et l'entreprise Recy-Compact Inc. pour la collecte du recyclage pour l'année 2017.

### 14. DIVERS

- 14.1 Résolution approuvant la mise en place du projet OBTILAB par le ministère de la Santé et des Services sociaux et sur la demande de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux ;
- 14.2 .Résolution approuvant une demande d'appui financier pour la stérilisation de chats errants.
- 15 2ième PÉRIODE DE OUESTIONS
- 16. PROCHAINE RENCONTRE (13-09-2016)
- 17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

### ∞ ADOPTÉ ∝

# ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUE

# <u>2016-08-177 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2016</u>

Les membres du Conseil, ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 12 juillet 2016, plus de 24 heures avant la présente séance, il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, de dispenser le directeur général/secrétaire-trésorier d'en faire la lecture et d'approuver le procès-verbal, de la séance ordinaire du 12 juillet 2016, tel que présenté et rédigé.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
	Absent	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<u>Total</u>	<u>5</u>	

### န္တာ ADOPTÉ ဇဒ

# <u>2016-08-178 – Adoption du vote électronique du 27 juillet 2016 concernant le programme Nouveaux Horizons pour les Aînés</u>

CONSIDÉRANT que, comme Municipalité Amie des Aînés, Saint-Jacques-le-Mineur favorise l'implication bénévole de ses aînés dans la collectivité;

CONSIDÉRANT que des citoyens/aînés ont démontré un intérêt pour la sauvegarde des abeilles et ont présenté à la Municipalité un projet allant dans ce sens ;

CONSIDÉRANT que le projet présenté, entièrement mené par une équipe d'aînés, est une projet rassembleur qui sollicitera la collaboration de plusieurs acteurs du milieu, artistes, artisans, graphistes, agriculteurs, élèves et professeurs de l'école primaire et fomentera le bénévolat collectif intergénérationnel;

CONSIDÉRANT que ce programme permettra l'aménagement, au centre même du noyau urbain, d'une aire de repos et d'observation des abeilles sauvages dont bénéficiera toute la communauté;

Par conséquent,

Il est proposé, appuyé et résolu par les membres du Conseil présents d'appuyer les aînés encadrant le projet « Les aînés jacqueminois au secours des abeilles » en présentant une demande de financement au programme Nouveaux Horizons pour les aînés, en leur fournissant une parcelle d'environ 3,000 m², d'un terrain appartenant à la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur, pour l'ensemencement de fleurs sauvages et une portion d'environ 1,200 pieds² pour l'aménagement d'un centre d'interprétation des abeilles et d'une aire de repos pour les aînés et les générations intéressées.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<u>Total</u>	<u>6</u>	

### ADOPTÉ രു

# 2016-08-179 - Résolution approuvant la formation pour la trésorière, pour la mise à niveau du logiciel AccèsCité Finances de PG Solutions

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver la formation pour Madame la trésorière, pour la mise à niveau du logiciel AccèsCité Finances de PG Solutions, portant sur le Grand Livre, Taxation, Fournisseurs et Paie.

Les coûts de la formation sont de 395 \$/participant et se tiendra à Saint-Hyacinthe le 6 octobre 2016.

Les frais inhérents à cette formation seront défrayés sur présentation des pièces justificatives.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<u>Total</u>	<u>6</u>	

### മ ADOPTÉ രു

2016-08-180 - Résolution approuvant l'entente entre les organismes "Hockey mineur de Beaujeu et le Club de patinage artistique de Napierville" et la Municipalité Saint-Jacques-le-Mineur, d'une durée de cinq (5) ans afin de réduire les frais d'inscription des patineurs

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur débourse déjà un montant pour aider ses citoyens qui participent à

des activités sportives hors municipalité non-offertes par la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur;

CONSIDÉRANT que le montant octroyé par la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur doit être le même pour tous les citoyens participant aux activités, et ce quel que soit l'activité;

CONSIDÉRANT qu'en adoptant l'entente proposée par le Hockey Mineur Beaujeu et le Club de Patinage artistique de Napierville, une iniquité serait créé par rapport aux participants d'autres activités;

Par conséquent,

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents de voter contre la signature de l'entente proposant d'accorder une aide financière au montant de 140 \$ par patineurs inscrits aux organismes Hockey Mineur Beaujeu et le Club de patinage artistique de Napierville pour les cinq (5) prochaines années.

### Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1		Χ
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2		X
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,		X
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4		X
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5		X
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6		X
<u>Total</u>		<u>6</u>

### န္တာ ADOPTÉ ဇဒ

<u>2016-08-181-</u> <u>Résolution relativement à une demande de remboursement de l'école Saint-Jacques, pour l'achat d'eau embouteillée lors de l'avis d'ébullition demandée pour la période de septembre à décembre 2015</u>

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur a mis son réseau d'eau potable en fonction lors de l'année 2015;

CONSIDÉRANT que le MDDELCC, dans sa procédure d'autorisation pour l'acceptation finale et la mise en fonction du réseau d'alimentation en eau potable doit mandater un représentant de ce ministère à faire l'inspection des installations d'alimentation;

CONSIDÉRANT que, tant que le représentant du ministère n'a pas effectué et son inspection et donné son approbation, la procédure exige de procéder à un avis d'ébullition, même si la qualité de l'eau est conforme ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hautes-Rivières a procédé au branchement de l'école Saint-Jacques avant la rentrée des classes de septembre 2015 et que le réseau d'alimentation en eau potable avait été mis en avis d'ébullition auparavant;

CONSIDÉRANT que l'école Saint-Jacques a dû s'alimenter en eau potable en achetant de l'eau embouteillée pour les enfants, et ce, à ses frais;

Par conséquent,

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, bien que l'avis d'ébullition était une procédure régulière prescrite par le MDDELCC, d'approuver de débourser une partie du montant de 566.01\$ qui a été déboursé par l'école, soit 300 \$.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<u>Total</u>	<u>6</u>	

so ADOPTÉ ∝

# 2016-08-182 - Résolution approuvant la reddition des comptes des auditeurs pour le Programme d'Amélioration du Réseau Routier

ATTENDU que le ministère des Transports a versé compensation de 82 486 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

ATTENDU que les compensations distribuées à la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition de comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, que la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<u>Total</u>	<u>6</u>	

∞ ADOPTÉ ∝

# <u>2016-08-183</u> - Avis de motion modifiant le règlement 2014-299, modifiant le règlement 2011-264 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

Avis de motion est lu et donné par Madame la conseillère Marie-Ève Boutin, qu'à une séance ultérieure, un projet de règlement modifiant le règlement 2014-299, modifiant le règlement 2011-264 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux sera présenté pour adoption. Lecture faite.

# <u>2016-08-184 - Résolution adoptant le vote électronique du 14-07-2016 concernant l'acquisition d'une pompe de réserve de marque Danovar</u>

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'adopter le vote électronique du 14-07-2016 concernant l'achat et l'acquisition d'une pompe submersible pour le système d'alimentation en eau potable pour la municipalité.

L'entreprise choisi est Danovar inc. et le coût est de 3 058.83 \$, plus taxes applicables.

### Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<u>Total</u>	<u>6</u>	

### နော ADOPTÉ ဇဒ

# <u>2016-08-185 - Résolution approuvant la nomination d'un nouveau</u> (d'une nouvelle) maire(sse) suppléant(e)

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver la nomination de Madame Marie-Ève Boutin au poste de mairesse suppléante, tel que le prévoit l'article 116 du CM.

### Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
-		
<u>Total</u>	<u>6</u>	

### ဢ ADOPTÉ α

# 2016-08-186 - Avis de motion modifiant le règlement 2012-275 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés

# municipaux, membres de comités et bénévoles de la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur

Avis de motion est lu et donné par Madame la conseillère Mélanie Jo Lacerte, qu'à une séance ultérieure, un projet de règlement\_modifiant le règlement 2012-275 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux, membres de comités et bénévoles de la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur sera présenté pour adoption. Lecture faite.

### <u>2016-08-187 - Résolution approuvant que soit réassigné à Madame</u> Édith Létourneau le poste de directrice générale adjointe

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver que soit réassigné à Madame Édith Létourneau le poste de directrice générale adjointe.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<u>Total</u>	6	

ADOPTÉ രു

# 2016-08-188 - Résolution approuvant un budget maximal de 10 000 \$ pour la réfection de la partie avant centrale de l'église

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver un budget de 10 000 \$ pour la réfection de la partie avant centrale de l'ancienne église, tel qu'énuméré dans l'offre de services de l'entreprise Florent Guay Élecrique inc. et l'entreprise Marcil, Matériaux de construction.

Ce montant inclus les montants approximatifs :

-	Plancher de vinyle laminé	3 500 \$
-	Éclairage	1 057 \$
-	Panneau électrique	850 \$
-	Chauffage	4 091 \$

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<u>Total</u>	<u>6</u>	

so ADOPTÉ ∞a

### FINANCES ET TRÉSORERIE

### 2016-08-189- Adoption des comptes à payer

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, que les comptes à payer du mois de JUILLET 2016, sur la liste préparée à cet effet, soient adoptés tels que présentés.

Le total des comptes à payer de juin 2016 à même le fonds général est de 46 614.63 \$.

Le total des comptes à payer en immobilisations est de 9 384.07 \$.

Le total des paies de juillet 2016 : 47 758.51 \$.

Le directeur général/secrétaire-trésorier certifie qu'il y a les fonds nécessaires afin de défrayer les présentes dépenses

\_\_\_\_\_

Jean-Pierre Cayer, directeur général et secrétaire-trésorier

### 2016-08-190 - Résolution approuvant l'octroi d'un montant de 200.00 \$\hat{a} \text{ l'Âge d'or pour l'organisation de la fête annuelle du cimetière}\$

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver l'octroi d'un montant de 200 \$ au Club de l'Âge d'Or de Saint-Jacques-le-Mineur pour l'organisation de la fête annuelle du cimetière.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<u>Total</u>	<u>6</u>	

နော ADOPTÉ ဇဒ

# 2016-08-191 - Résolution approuvant et félicitant les pompiers de Saint-Jacques-le-Mineur pour les résultats de la levée de fonds organisée pour Monsieur Dave Ogden pour sa participation au Ironman 2016 en Australie

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver et féliciter les pompiers de Saint-Jacques-le-Mineur pour les résultats de la levée de fonds organisée pour Monsieur Dave Ogden pour sa participation au Ironman 2016 en Australie.

Le montant amassé est de 410 \$.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<u>Total</u>	<u>6</u>	

മ ADOPTÉ രു

### **INFORMATIONS SERVICES ET ASSOCIATIONS**

5.1. Informations sur le SSI de Saint-Jacques-le-Mineur;

Aucune information,

5.2. Informations concernant la bibliothèque municipale;

Aucune information.

5.3. Informations de l'ARC/SJLM;

Aucune information.

### **INFORMATIONS AUX CITOYENS DE LA MAIRESSE 19h26**

- Remerciements à Madame Marie-Ève Boutin pour son implication bénévole dans la tenue de l'activité annuelle de la friperie « Le comptoir familial »;
- Remerciements aux parents bénévoles pour l'activité du soccer pour la saison estivale 2016;
- Remerciements aux pompiers de la Caserne 33 pour la levée de fonds en l'honneur de Monsieur David Ogden pour sa participation au Championnat du monde d'Ironman en Australie;
- Début des inscriptions aux activités organisées pour l'automne 2016.
  Fin 19h29

### 1ère PÉRIODE DE QUESTIONS 19h29

Demande d'informations sur les points 3.5 et 3.9.

Fin 19h32

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

### **TRAVAUX PUBLIC**

2016-08-192 - Résolution approuvant le plus bas soumissionnaire (Construction Beaudin et Courville 2010 Inc.) pour le branchement municipal aux égouts et à l'aqueduc de la municipalité au 37 B, rue Brière.

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver le résultat de l'appel d'offres pour la demande de branchement au réseau d'alimentation en eau potable et pour l'assainissement des eaux usées. Le propriétaire du 37 B, rue Brière

Le résultat des soumissions était le suivant :

<u>Construction Beaudin Courville (2010)</u> 6 000 \$ + taxes Excavation Fortier & Fils inc. (non-conforme) 10 000 \$ + taxes

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<u>Total</u>	<u>6</u>	

### so ADOPTÉ ∝

2016-08-193 - Résolution approuvant les recommandations du CCU-2016-07-07 - Demande de PIIA concernant la construction d'un bâtiment principal de style cottage au 1117, rue des Meuniers (lot 5 645 643) (Règlement 8002-2014)

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver les recommandations du CCU-2016-07-07 – Demande de PIIA concernant la construction d'un bâtiment principal de style cottage au 1117, rue des Meuniers (lot 5 645 643) (Règlement 8002-2014).

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<u>Total</u>	6	

### ADOPTÉ രു

2016-08-194 - Résolution approuvant les recommandations du CCU-2016-07-08 - Demande de PIIA concernant la construction d'un bâtiment principal de style cottage au 1102, rue des Meuniers (lot 5 645 622) (Règlement 8002-2014)

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver les recommandations du CCU-2016-07-08 - Demande de PIIA concernant la construction d'un bâtiment principal de style cottage au 1102, rue des Meuniers (lot 5 645 622) (Règlement 8002-2014).

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	

Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<u>Total</u>	<u>6</u>	

### ADOPTÉ രു

2016-08-195 - Résolution approuvant les recommandations du CCU-2016-07-04 - Demande de PIIA concernant la construction d'un bâtiment principal de style cottage au 1119, rue des Meuniers (lot 5 645 644) (Règlement 8002-2014)

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver les recommandations du CCU-2016-07-04 - Demande de PIIA concernant la construction d'un bâtiment principal de style cottage au 1119, rue des Meuniers (lot 5 645 644) (Règlement 8002-2014).

### Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
_		
<u>Total</u>	<u>6</u>	

### ဢ ADOPTÉ ∝

# <u>Point 10.4 . Résolution relativement à une demande d'entrée charretière près du 247, Édouard VII</u>

Le point 10.4 est reporté considérant que le Conseil municipal est en attente d'informations légales.

# <u>2016-08-196 - Résolution relativement au dépôt du projet de développement domiciliaire sur le lot 2 711 549</u>

Il est proposé, appuyé et il est résolu MAJORITAIREMENT, par les membres du Conseil présents de voter contre les conclusions et les recommandations du CCU 2016-07-12 et d'accepter de modifier les normes de lotissement en permettant des terrains d'une profondeur de 27 mètres, dans le développement projeté sur le lot 2 711 549, du promoteur 9145-3456 Québec inc.

### Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1		X
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2		X
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4		X
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5		X
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6		X
<u>Total</u>	<u>1</u>	<u>5</u>

ADOPTÉ രു

2016-08-197 - Résolution approuvant les recommandations du CCU-2016-08-05 - Demande de PIIA concernant l'agrandissement du bâtiment principal au 21, place de l'Église pour permettre une rallonge sur dalle de béton pour l'accès au sous-sol (Règlement 8000-2012)

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver les recommandations du CCU-2016-08-05 – Demande de PIIA concernant l'agrandissement du bâtiment principal au 21, place de l'Église pour permettre une rallonge sur dalle de béton pour l'accès au sous-sol (Règlement 8000-2012).

#### Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<u>Total</u>	<u>6</u>	

### ဢ ADOPTÉ ∝

2016-08-198 - Résolution approuvant les recommandations du CCU-2016-08-06 - Demande de PIIA concernant la construction d'un bâtiment principal de style cottage au 1108, rue des Meuniers (lot 5 645 622) (Règlement 8002-2014)

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver les recommandations du CCU-2016-08-06 - Demande de PIIA concernant la construction d'un bâtiment principal de style cottage au 1108, rue des Meuniers (lot 5 645 622) (Règlement 8002-2014).

### Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<u>Total</u>	<u>6</u>	

### ADOPTÉ രു

2016-08-199 - Résolution approuvant les recommandations du CCU-2016-08-07 - Demande de PIIA concernant le changement de couleur pour le revêtement extérieur du garage attaché au 221, rue Principale (Règlement 8000-2012)

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver les recommandations du CCU-2016-08-07 – Demande de PIIA concernant le changement de couleur pour le revêtement extérieur du garage attaché au 221, rue

Principale (Règlement 8000-2012). La décision du CCU était de refuser le changement de couleur du revêtement.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<u>Total</u>	<u>6</u>	

ADOPTÉ രു

### **ENVIRONNEMENT**

2016-08-200 - Résolution approuvant le renouvellement du contrat de la MRC avec l'entreprise Ricova pour la collecte des ordures et l'entreprise Recy-Compact Inc. pour la collecte du recyclage pour l'année 2017

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver la prolongation du contrat pour l'enlèvement, le transport et le traitement des résidus domestiques, incluant les encombrants, Option B, pour l'année civile 2017 et la prolongation du contrat pour l'enlèvement, le transport et le traitement des matières recyclables, Option A, pour l'année civile 2017, tel que stipulé dans la résolution 2014-11-162 de la MRC des Jardins-de-Napierville.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<u>Total</u>	<u>6</u>	

∞ ADOPTÉ ∝

2016-08-201 - Résolution contre la mise en place du projet OBTILAB par le ministère de la Santé et des Services sociaux et sur la demande de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux

Considérant que l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) a récemment saisi le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur des enjeux reliés aux récentes décisions prises par le gouvernement du Québec notamment en matière de finances publiques et de santé et services sociaux;

Considérant le projet Optilab qui vise la centralisation des laboratoires médicaux des hôpitaux de la Montérégie vers Longueuil;

Considérant la perte de la proximité des services à la population ainsi que leur éloignement suite à la réforme du réseau de la santé et des services sociaux en cours;

Considérant que ces réorganisations touchent aussi les professionnels et techniciens œuvrant dans la région notamment, mais non limitativement de la façon suivante : épuisements professionnels, diminution de la qualité de vie au travail et exode des travailleurs et travailleuses vers les grands centres urbains;

Considérant qu'en vertu de ce qui précède, les conséquences économiques dans la région de la Montérégie et plus précisément sur la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur et sa région seront importantes;

Considérant que la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur est préoccupée quant à son avenir en regard de ces différentes politiques gouvernementales et entend protéger les services publics et la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens;

### En conséquence,

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver que le conseil municipal appuie les démarches de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) afin de protéger les acquis, les emplois ainsi que la qualité de vie et les services offerts à la population de la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur et invite la MRC à adopter la présente résolution.

### Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<u>Total</u>	<u>6</u>	

### ADOPTÉ രു

# <u>2016-08-202 - Résolution approuvant une demande d'appui financière pour la stérilisation de chats errants</u>

Considérant que des citoyens de la municipalité de Saint-Jacques-le Mineur éprouvent des problèmes avec la croissance des chats errants;

Considérant que des pistes de solutions ont été étudiées, mais que la façon la plus efficace d'éradiquer ce problème serait de procéder à une stérilisation globale des chats errants;

Considérant qu'une citoyenne désirant que le projet aille de l'avant demande à la Municipalité de l'aider financièrement à défrayer les coûts de stérilisation de 6 des 7 chats errants qu'elle a recueilli dans son environnement;

Considérant que les membres du Conseil ne sont pas d'accord pour défrayer les coûts de stérilisation, alors que certains propriétaires refusent de contrôler les naissances des chatons de leur propre animal et que certains autres continuent à alimenter les chats errants.

Par conséquent,

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, de ne pas donner suite à une demande d'aide financière déposée par une citoyenne, pour défrayer les coûts de stérilisation des chats errants.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No. 3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, poste No. 6	X	
<u>Total</u>	<u>6</u>	

ADOPTÉ രു

### 14. 2e Période de questions 19h47

- Point 10.4;
- Demande du Club Quad des Patriotes;
- Taxes pour fin de parc (taxation à 10 %, auparavant 3 %);

Fin de la période de questions, 20h21.

### 2016-08-203 - Clôture de la séance

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Labelle, appuyé par Monsieur le conseiller Alain Lestage et il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, que les sujets prévus à l'ordre du jour présenté étant tous épuisés, la séance est close, 20h22.

Lise Sauriol, mairesse
Jean-Pierre Cayer, directeur général/secrétaire-trésorier

8003